



NAMUR
CAPITALE

Périodique d'information
Namur 104
magazine
Décembre
2019



Namur : une ville qui cartonne

- Namur en fête
- Le plan logement

Chères Namuroises, Chers Namurois,

J'ai l'honneur de vous adresser ces quelques lignes grâce au « Namur Magazine », cette vitrine périodique de ce que se fait de mieux dans notre Capitale wallonne.

C'est notamment grâce à cette vitrine que vous pouvez voir l'évolution du Patrimoine communal : écoles, halls sportifs, locaux associatifs, édifices, bâtiments classés... Un patrimoine que mes collègues m'ont confié.

Certains diront que gérer des briques, transformer des pierres, n'est pas ce qu'il y a de plus gratifiant. Je peux vous dire que ce n'est pas le cas. Car ces briques et ces pierres vous sont destinées.

Vous l'avez tous remarqué, le quartier Rogier est en pleine transformation. Ce nouveau bâtiment qui sort de terre n'est autre que le futur Conservatoire de Namur. Ce qui ne représente pas moins de 1.500 élèves. Sans oublier la renaissance du Grand Manège avec une salle de spectacle de 800 personnes. Ou encore la future création d'un pôle emploi (Cité des Métiers, Forem, Cefo) sur le parking Rogier.

À côté de ces nouveaux projets qui font de Namur une ville qui bouge, il y a ces projets de restauration de « morceaux d'histoire namuroise » comme les Beaux-Arts, la Halle al'Chair (qui va débiter cette année) ou encore le Portail de la Marlagne, à Wépion, témoin du passage du Roi Soleil, Louis XIV. Rien que ça.

Quoi qu'il en soit, une ville, une commune, est indissociable de son Patrimoine. Et nous nous évertuons à l'entretenir en bons pères de famille. Car c'est ce qu'il reste de notre passage : notre héritage.

Bonne lecture et joyeuses fêtes à vous.

TANGUY AUSPERT,

Echevin du Patrimoine et de la Gestion interne



Vous souhaitez lire cet éditto en wallon ?
Scannez cette page avec votre smartphone
en utilisant l'application Ad Mented !



Découvrez également votre magazine
en version numérique sur
www.magazine.namur.be

Sommaire

Édito	3
Vie communale	4
Conseil communal	
Fermetures de l'administration	
Attention : chasse en cours	
Violences intrafamiliales	
Protégeons les hérissons	
Tourisme	7
Namur, meilleure destination européenne	
Namur Capitale	8
La Ville de Namur récompensée	
Ces Namurois-es qui cartonnent	
Participation	11
CCCA : pour une ville seniors admis	
Vos démarches	12
La famille s'agrandit	
Fêtes	14
Namur en fête	
Sécurité	17
Des policiers toujours plus connectés	
Alcool au volant : nouvelle campagne BOB	
Durable	18
Pour les fêtes, offrez local !	
Citadelle	20
Médiane bientôt dévoilée	
Logement	22
Objectif : des logements accessibles et de qualité	
Social	24
Plan Hiver : soyons solidaires	
Jeunesse	25
Animateur : mon premier job	
Travaux	26
AGENDA (Encart central détachable)	
Du 1 ^{er} décembre 2019 au 29 février 2020	

NAMUR MAGAZINE N°104 – DÉCEMBRE 2019

Éditeur responsable : Ville de et à 5000 Namur

Directrice générale : Laurence Leprince

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye

Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be

www.namur.be

Collaborateurs : Sandrine Antheunis, Aude Kubjak, Lorie Lafontaine, Aline Lottin, Sophie Marischal, Laura Pire, Pascale Renard

Photos : Denis Closon, Dimitri Denecker, Philippe Lavandy, Amélie Ledoupe, Benoît Demazy

Réalisation : Paf! Design – www.pafdesign.be

Production/Régie publicitaire : Régifo – www.regifo.be

Tirage : 62 000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.

Le calendrier du Conseil communal

Les prochaines séances du Conseil communal sont prévues aux dates suivantes :

- Mardi 10 décembre 2019
- Mardi 21 janvier 2020
- Mardi 18 février 2020

Les séances sont publiques et se tiennent à 18h dans la Salle du Conseil, accessible depuis la Maison des Citoyens. Un ascenseur est à disposition des personnes à mobilité réduite.

L'ordre du jour est publié sur le site de la Ville de Namur, www.namur.be, la semaine qui précède la séance.

Vous pouvez également retrouver les compte-rendus des séances passées dans le menu Ma Ville > Vie politique > Conseil communal.

Le Conseil retransmis sur internet

Vous pouvez aussi suivre les débats depuis votre divan ! Le Conseil est retransmis en direct, via la chaîne YouTube de la Ville de Namur. Pour voir ou revoir les séances en intégralité, rendez-vous sur www.namur.be > Ma Ville > Vie politique



Changement au sein du groupe PS

Monsieur José Damilot a prêté serment lors du Conseil communal du 3 septembre. Il rejoint les bancs du Parti socialiste, en remplacement de Mme G. Grovonijs.



À SAVOIR

La Maison des Citoyens vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 16h et, sur rendez-vous uniquement, le samedi de 8h30 à 11h30.

Certaines démarches peuvent se faire sur rendez-vous ou via le e-Guichet de la Ville de Namur. Vous trouverez toutes les informations utiles pour réaliser vos démarches administratives sur www.namur.be > Je trouve > Démarches administratives.

La Maison des Citoyens sera exceptionnellement fermée les :

- Mardis 24 et 31 décembre à partir de 12h
- Mercredis 25 décembre et 01 janvier
- Jeudis 26 décembre et 02 janvier

La Maison des Citoyens sera également fermée le mercredi 15 janvier dès midi.

Appel : champions et championnes de Belgique

Prochainement, la Ville de Namur mettra à l'honneur ses champions et ses championnes de Belgique. Le service des Sports invite donc ces dernières et derniers, affiliés à une fédération reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles ou affiliés au Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB) et habitant la commune de Namur, à se manifester pour le 31 décembre 2019.

Un formulaire peut être sollicité auprès du service des Sports – tél : 081 24 62 99 – sports@ville.namur.be – Hôtel de Ville, 5000 Namur



Chasse en cours !

La période de chasse bat son plein jusqu'au 31 décembre. Si vous souhaitez vous aventurer dans les bois, la prudence est de mise. Il est conseillé de toujours rester sur les sentiers et de porter des vêtements fluorescents. Si vous vous baladez avec votre animal, attachez-lui également un accessoire fluo.

Lorsqu'une battue est en cours, il est interdit de circuler en forêt. Les interdictions de circulation sont annoncées au moyen de panneaux aux entrées du bois. Ces panneaux sont disposés dans les 48h précédant le jour de l'organisation de la chasse. Si vous apercevez l'un de ces panneaux, n'allez pas plus loin au risque de vous retrouver au beau milieu.

Pour connaître le calendrier des chasses, vous pouvez contacter le département de la Nature et des Forêts au 081 71 54 11 ou l'Office du Tourisme de Namur au 081 24 64 49.

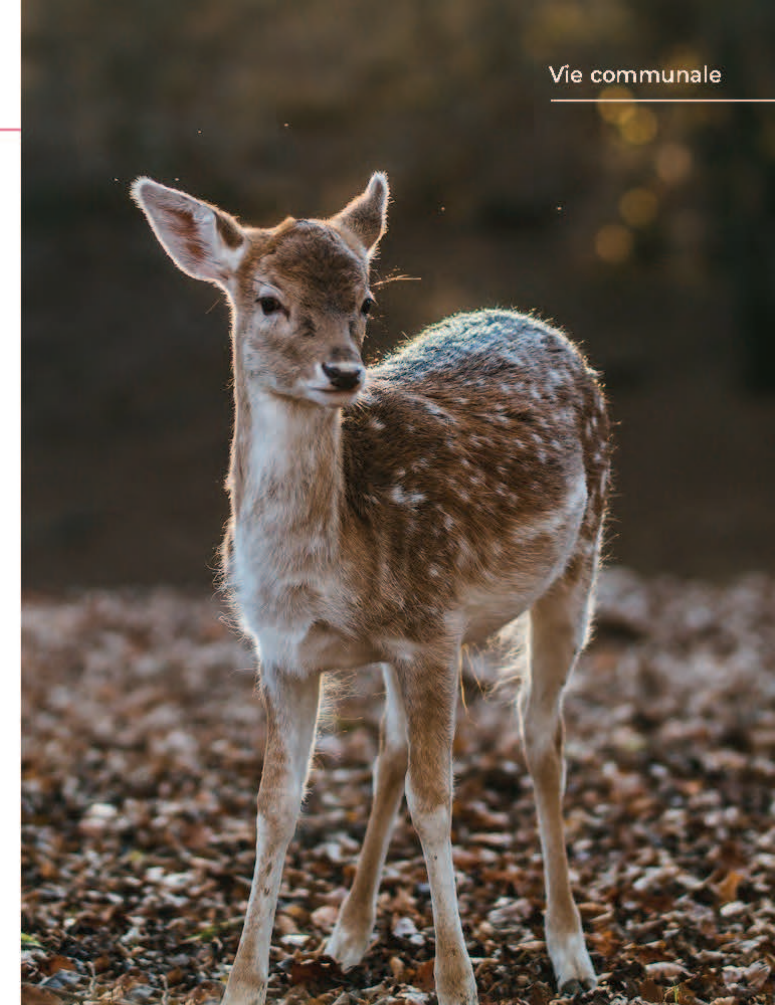
Ramassage des sapins

Comme les années précédentes, après les fêtes de fin d'année, les services communaux assureront la collecte des sapins de Noël. Ceux-ci iront alimenter les bûchers des grands feux qui célèbrent la fin de l'hiver.

Les arbres devront être déposés sur le trottoir, le jour de la collecte avant 8h sans gêner ou entraver la circulation. Seuls les sapins naturels sans pied ni décoration seront collectés.

Calendrier

- **Jeudi 02/01** : Enlèvement des sapins des commerces à Namur centre : rues commerçantes et zones piétonnes, à Jambes : avenues Jean Materne et Gouverneur F. Bovesse et Salzinnes
- **Jeudi 09/01** : Bomel, Herbatte, Heuvy, Jambes, Namur (centre urbain), Plomcot
- **Vendredi 10/01** : Beez, Boninne, Bouge, Champion, Cognelée, Daussoulx, Gelbressée, Marche-les-Dames, Saint-Marc, Vedrin
- **Dimanche 12/01** : Dave, Erpent, La Plante, Lives-sur-Meuse, Loyers, Naninne, Wépion, Wierde (Andoy)
- **Lundi 13/01** : Belgrade, Flawinne, Malonne, Suarlée, Temploux
- **Mardi 14/01** : Citadelle, Salzinnes, Saint-Servais et Salzinnes-les-Moulins



Les plastiques : dans le sac bleu !

Fin de la collecte des films plastique et pots de fleurs dans les parcs à conteneurs

Comme vous le savez déjà, depuis le 1er octobre 2019, presque tous les emballages plastiques sont collectés via le Nouveau Sac Bleu (anciennement sac PMC). Outre le gain de place dans la poubelle de déchets résiduels, ce nouveau tri fait double emploi avec la collecte de certaines matières dans les recyparcs. C'est le cas des films et sachets plastiques et des pots et racks de fleurs.

Au 1^{er} janvier, c'est fini !

Afin de gagner de l'espace dans ses recyparcs et ainsi permettre la collecte d'autres matières, BEP Environnement a décidé d'arrêter la collecte des films/sachets plastiques et des pots/racks de fleurs dans les recyparcs au 1^{er} janvier 2020.

Pas de panique, vous pourrez mettre ces déchets dans le Nouveau Sac Bleu. Plus besoin de vous déplacer pour vous en débarrasser puisqu'ils seront repris devant votre porte !

Les déchets concernés

À l'exception des plastiques agricoles qui font l'objet d'une collecte spécifique, tous les films et sachets plastiques peuvent aller dans le Nouveau Sac Bleu.

Du côté des pots de fleurs, ce sont les pots de fleurs en plastiques, les jardinières en plastiques et les supports (racks) de pots de fleurs qui peuvent aller dans votre sac bleu.



Les violences intrafamiliales, un travail de prévention plus que nécessaire

Quelques statistiques viennent éclairer la campagne de sensibilisation aux violences intrafamiliales menée par la Ville de Namur ces jours-ci. Les chiffres sont malheureusement parlants, alors que ces dernières semaines ont encore été émaillées par des drames familiaux qui interpellent.

Pour l'année 2018, l'équipe de prévention des violences intrafamiliales, « D'une Rive à l'Autre » a traité 454 demandes de personnes confrontées aux violences intrafamiliales et a effectué 2005 entretiens.

Ces demandes proviennent des professionnels et professionnelles (78,4%) ainsi que du public (21,6%). 44,96% des dossiers ont trait à des problèmes de violences psychologiques et 55,04% à des violences physiques. Ces situations de violences se déroulent pour 35,7% entre les parents et les enfants, pour 62,3% entre partenaires, et pour 2% entre d'autres membres de la famille.

→ **Une brochure d'information a été éditée par le service de cohésion sociale, disponible sur demande au 081 24 64 45.**

Appel à bénévoles

La Ville de Namur cherche des volontaires pour ses écoles de devoirs

Vu le nombre croissant de demandes d'enfants et de parents, la Ville recherche de nouveaux volontaires pour ses écoles de devoirs situées dans les quartiers à haute densité de population : les Balances, Germinal, Hastedon, Basse-Enhaive, Petit Ry, Amée et St Nicolas.

Les équipes des Maisons de Quartier de la Ville cherchent également des volontaires pour les épauler

– Vague de froid et bébé hérisson

Lors des vagues de froid traversées par notre pays, vous pourriez rencontrer des hérissons égarés en plein jour. N'hésitez pas à leur porter secours. C'est un comportement atypique chez ces animaux ayant habituellement une activité semi-nocturne. Il est possible qu'ils soient déshydratés et maigres et qu'ils risquent la mort.

Lorsque les températures descendent sous la barre des 10°C, les hérissons entrent en hibernation. Leur température corporelle baisse de 36°C à 4°C et leur corps puise dans leurs réserves de graisse pour se maintenir en vie. Ils ne « dorment » pas de façon continue mais sortent de leur torpeur régulièrement pour se nourrir et s'agiter un peu avant de s'endormir à nouveau. Ces insomnies aussi brèves soient-elles, épuisent un peu plus leurs réserves graisseuses.

Le premier réflexe à avoir est d'installer l'animal dans une boîte en carton et de le réchauffer grâce à une bouillotte ou à défaut des petites bouteilles d'eau chaude dans une serviette de bain. Ne tentez pas de le soigner ou de le nourrir mais contactez au plus vite le Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (CREAVES) au 0477 70 98 03 - <http://www.creaves.be/>



Namur, une des 20 destinations touristiques européennes



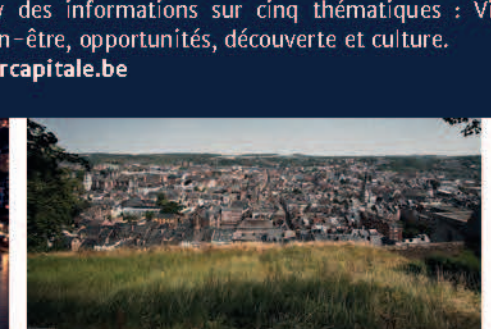
Son offre culturelle, sa gastronomie, son art de vivre, ses hébergements variés, ses jolies boutiques, son centre-ville dynamique... sont autant d'atouts qui ont permis à la ville de Namur d'être nominée parmi les 20 meilleures destinations européennes 2020.

Depuis 2009, l'organisation European Best Destinations, en partenariat avec le réseau EDEN de la Commission Européenne et plus de 300 offices du tourisme à travers l'Europe, porte l'élection de la destination européenne de l'année.

Ce partenariat public – privé a pour objectif de promouvoir les beautés et richesses du tourisme en Europe auprès de millions de touristes, médias et professionnels du tourisme. Cette année, Namur figure parmi les 20 villes sélectionnées au côté de Vienne, Paris, Berlin, Colmar, Formentera, Athènes, Milan, etc.

Une sélection prestigieuse

Indépendamment des résultats finaux, figurer parmi cette sélection est une fierté pour la capitale wallonne, et une occasion unique de renforcer sa notoriété à l'étranger. Namur est reconnue pour son authenticité et pour ses expériences à vivre et à partager. Les nombreux projets réalisés ou en cours qui insèrent Namur dans une dynamique positive sont abondamment salués. Cette reconnaissance permet à la ville de bénéficier d'une couverture médiatique internationale. Tout au long de l'année 2020, elle sera promue parmi les plus belles destinations pour un city break, une destination romantique, gastronomique ou encore culturelle, dans plus de 170 pays du monde.



Des retombées économiques importantes

Être retenue dans les 20 villes les plus attractives est déjà un honneur... Que dire d'être l'heureuse élue !

Des destinations telles que Lisbonne, Porto, Budapest, etc. ont vu s'asseoir leur notoriété et augmenter leur croissance touristique après s'être vu décerner le titre. Par exemple, l'impact de cette récompense a été très important pour la ville de Bordeaux, lauréate en 2015. Sa croissance a atteint les 13% – le meilleur résultat français de cette année-là. Une telle augmentation des séjours touristiques c'est un vecteur de succès pour la ville, pour ses commerces et son horeca, pour sa vie culturelle.



Votez pour Namur

Cette élection de la destination européenne de l'année rassemble des millions de personnes votant en ligne pour les destinations de leur choix.

Vous aimez Namur, vous voulez soutenir sa candidature ? Votez en ligne pour notre ville !

COMMENT FAIRE ?

Rendez-vous du **15 janvier au 05 février 2020**, sur le site www.europeanbestdestinations.com et votez pour Namur !

À découvrir en ligne

NEW a tout récemment mis en ligne un nouveau site destiné à la promotion de la région namuroise en dehors de ses frontières. Retrouvez-y des informations sur cinq thématiques : Ville ouverte, bien-être, opportunités, découverte et culture. www.namurcapitale.be

Namur, une Ville récompensée !

Innovante, attractive et durable, la Ville de Namur est régulièrement récompensée pour des actions menées, des projets pilotes, ou des campagnes de communication. Urbanisme, social, environnement, services au citoyen, poésie, énergie... sont autant de domaines dans lesquels Namur brille !

Une Ville engagée pour les personnes en situation de handicap

Namur se veut exemplaire notamment en matière d'accueil et d'emploi. La Maison des Citoyens tend à être la plus accessible possible par des aménagements tels que dalles podotactiles, bornes à différentes hauteurs, etc. du matériel comme les boucles auditives ou encore par des formations et sensibilisations de ses agents communaux. Elle est aussi très attentive à engager des personnes porteuses d'un handicap pour leurs qualifications et leurs qualités et n'hésite pas à dépasser les quotas d'engagement imposés. Ces efforts lui ont valu de recevoir le label HANDICITY mettant à l'honneur les communes qui s'impliquent à différents niveaux en faveur de l'intégration de chacun et chacune.

Elle a aussi remporté, cette année, le Prix de l'Accessibilité, récompensant les actions menées en faveur de l'inclusion de tous.

Une Ville engagée pour l'environnement

La Ville de Namur a obtenu la plus haute distinction du label « Wallonie en fleurs » qui récompense les collectivités locales mettant leur savoir-faire au service d'aménagements harmonieux, esthétiques, durables, diversifiés et favorables à la biodiversité. Elle est aussi labélisée « Cimetière Nature » pour ses cimetières gérés sans pesticides et favorables à la biodiversité.

Une Ville engagée pour la qualité de ses attractions touristiques

Depuis le mois de mai, la Citadelle de Namur est reconnue attraction touristique de niveau 5 soleils. L'attribution des soleils a pour objectif principal de reconnaître et d'encourager une démarche qualitative, un niveau d'excellence au sein du secteur touristique. Cette classification récompense la qualité de l'accueil que ce soit au niveau du personnel d'encadrement, des horaires d'ouverture, de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, etc. En 2019, la citadelle a également été primée « Patrimoine préféré des Wallons » dans la catégorie « insolite » pour ses souterrains et pour la mise en valeur de ces galeries de près de 500 mètres.

Le parc Attractif Reine Fabiola s'est aussi vu octroyer le label « 4 soleils » sur les 5 qu'il est possible d'obtenir. Par ce label, le Commissariat Général au Tourisme récompense un niveau d'excellence et de professionnalisme des infrastructures touristiques wallonnes.



Une Ville à la pointe de la technologie

Fin 2018, elle s'est vue décerner le « prix du marché public le plus innovant » pour son marché relatif à la mise en place du système de transport intelligent. Le jury a été conquis par ce projet pour sa réflexion sur la ville de demain ainsi que par sa démarche contenant une consultation de villes qui possédaient déjà des systèmes de transport intelligent afin de mieux définir son marché public.

Dans le cadre de la « Digital Wallonia », la Ville a aussi reçu le prix de la Gouvernance Data 2019 pour son projet « la valorisation des Open Data du territoire par la participation citoyenne ». La Ville met à disposition de tous et de toutes les données qui concernent le territoire communal. L'objectif du projet est de trouver des solutions avec les citoyens et les citoyennes pour rendre ces données plus accessibles et plus utilisables pour chacun et chacune. Des rencontres avec des Namurois et des Namuroises sont prévues pour alimenter les données et pour trouver des idées répondant à leurs besoins concrets.

Plus récemment, le Pavillon de l'aménagement urbain de la Ville de Namur a reçu le prix « Special Achievement in GIS », récompensant les projets précurseurs dans le domaine des systèmes d'informations géographiques, pour son projet de carte 3D de Namur.

Une Ville qui soutient ses artisans

Namur a reçu un trophée régional pour son soutien aux artisans du concours « Vitrine de l'Artisans ». Celui-ci met en valeur le secteur de l'artisanat.

Une Ville attractive en matière d'emploi

L'an passé, la Ville de Namur s'est vue décerner l'Award de l'employeur le plus attractif. Selon une enquête, 56% des répondants de l'étude ont émis le souhait de travailler pour la Ville de Namur. Cette récompense met en valeur le travail quotidien de toute l'administration qui œuvre pour l'intérêt et les attentes du citoyen.

Une Ville engagée dans la lutte contre le cancer du sein

Lors de la dernière édition de la « Race for the Cure », la Ville de Namur a reçu le label « Ville Rose ». Celui-ci met en valeur les villes, qui par une convention, se sont engagées à soutenir la lutte contre le cancer du sein en diffusant les informations utiles à une meilleure connaissance de la maladie et du mammothest et en participant à des actions de sensibilisation.

Ces Namurois qui cartonnent

Vous connaissez Benoît Poelvoorde, Nafissatou Thiam, Cécile De France. Ce sont des Stars avec un grand S, de ceux qu'on cite en exemple pour parler de notre ville. Vous avez entendu parler, c'est sûr, de l'économiste François Maniquet, de la diva Lolly Wish, de la journaliste Florence Hainaut, de l'écrivaine Hedwige Jeanmart, de l'humoriste Gui Home et de l'incontournable Gilles Bazelaire et sa nichée de talents. Mais connaissez-vous Mike Meyes, Boris Hespels et Karine Van Doninck, Valentin Norberg, Xavier Georges ou Glauque ? Vivant ou travaillant à Namur, elles et eux aussi cartonnent. Présentations.

Boris Hespels, 34 ans, Docteur en biologie, et Karine Van Doninck, 43 ans, Professeure à l'Unamur: les chercheurs qui envoient des animaux dans l'espace

Quel est votre domaine d'expertise ?

Karine: La biologie évolutive. Je m'intéresse particulièrement à l'évolution du monde animal et les facteurs qui contribuent aux variations génétiques et à l'adaptation du monde vivant. Dans mon équipe de recherche LEGE (Laboratoire de Ecologie et Génétique Evolutive) nous aimons étudier des organismes non-moèles ayant des particularités extraordinaires, comme les rotifères bdelloïdes.

Boris: Je travaille depuis 10 ans sur les rotifères bdelloïdes. Je me suis spécialisé dans la détection des dommages de l'ADN et la caractérisation des résistances extrêmes de ces organismes comme l'exposition, aux rayons X, le vide absolu, ... Aujourd'hui, je coordonne un projet à l'interface entre le monde de la recherche, l'agence spatiale européenne (ESA) et du monde de l'industrie. Je contribue ainsi à la mise en place d'expériences à bord de la station spatiale internationale (ISS).

Karine: Nous étudions également des mollusques invasifs qui se reproduisent par androgenèse (seuls les chromosomes paternels venant du gamète mâle contribuent à l'hérédité nucléaire du descendant, sans apport d'hérédité nucléaire maternelle). Nous essayons également de mieux comprendre l'extrême résistance de l'amibe, un unicellulaire omniprésent dans la nature.

Comment se retrouve-t-on impliqués dans un projet spatial ? Un beau matin, la Nasa vous a téléphoné ?

Boris: En 2016, la NASA et l'ESA lancent un appel pour développer de nouvelles expériences à bord de la station spatiale internationale.

Karine: Nous étions convaincu (et les sommes toujours) que les rotifères bdelloïdes sont un modèle biologique parfait pour la recherche spatiale.

Boris: Sur base des résultats de ma thèse et des données collectées par le laboratoire, j'élabore plusieurs expériences à évaluer dans cet environnement si particulier. Sur des centaines de projets internationaux, ce projet est sélectionné dans le top 5. Aujourd'hui, notre petite équipe est déjà prête à lancer notre première expérience.

C'est un petit miracle d'avoir réussi à réaliser ces projets de pointes en un temps si court. Croisons maintenant les doigts pour que tout puisse continuer ainsi et que les échantillons de retour de l'espace pourront nous surprendre.

De quoi êtes-vous la plus fière, Karine ?

Karine: D'avoir obtenu 2 bourses prestigieuses (Hoover Foundation Brussels et Honorary Research scholar Fulbright) pour faire un post-doctorat à Harvard University aux USA, et par la suite d'autres bourses de recherche fondamentale (MIS FNRS et surtout l'ERC CoG); de ma nomination comme Professeure à l'Unamur à l'âge de 30 ans, et d'être la maman d'une fille étonnante, Elisa,



Karine Van Doninck a reçu de l'Académie Royale de Belgique le prix « Adolphe Wetrems en Sciences naturelles ». Elle est parmi les 25 Belges les plus influents selon le CharlieMag, et a été invitée au Palais Royal en mars dernier à l'occasion de la Journée internationale des Droits de la Femme.

Boris Hespels a reçu le prix Vocation permettant le soutien à un projet de vie.

Leur projet a reçu le soutien du FNRS et du fonds Wernaers pour financer le développement d'un film d'animation sur leur thématique de travail, afin de créer des ponts entre la science et le monde artistique.

qui me surprend tous les jours et me fait évoluer !

Namur, pour vous, c'est ...

Boris: J'ai la chance de vivre à proximité immédiate du centre de Namur. Cette proximité offre une incroyable qualité de vie. Un petit marché le samedi matin, de plus en plus de petits commerces circuits courts, c'est un atout pour essayer de vivre autrement et à un autre rythme à pied ou à vélo. La verdure manque encore un peu et je dois m'évader un peu trop loin pour retrouver une nature préservée. Dommage parfois que le symbole de Namur soit l'escargot, en tant que scientifiques/parents/travailleurs, nous découvrons/entendons chaque jours autour de nous que nous n'avons plus le temps...

Karine: C'est mon lieu de travail, une petite ville paisible dans laquelle je retrouve le calme pour écrire mes projets scientifiques et articles. Mon bureau est d'ailleurs très beau, très calme.

Les rotifères bdelloïdes ?

On les trouve tout autour de nous, principalement dans les mousses et les lichens. Composées uniquement de femelles, ces animaux, parmi les plus petits de la terre, constituent un scandale de l'évolution pour la communauté scientifique en évoluant sans mâle depuis des millions d'années. De plus, elles sont capables de se dessécher totalement à n'importe quel stade de leur vie et de se réactiver lors de leur réhydratation. Elles constituent donc des modèles d'intérêts pour mieux comprendre l'évolution, la réparation de l'ADN et la survie dans les milieux extrêmes.

© Christophe Hennuy



Xavier Georges, le concepteur du jeu Troyes

Xavier Georges, concepteur de jeux, vit et travaille à Namur depuis 2003. Son domaine, c'est la création de jeux de société, plus précisément, des jeux de stratégie, pour un public dès 12 ans. Ses jeux s'adressent à des amateurs avertis des jeux de plateau.

Comment travaillez-vous ?

Je préfère que cette activité reste un hobby, sans subir la pression de devoir « vendre » mes idées à tout prix. Je pars d'un thème, ou d'une idée de mécanisme ludique que j'ai envie d'explorer. J'y pense, je prends des notes, et lorsque je me sens prêt, je réalise un premier prototype de jeu, parfois très sommaire. J'essaye d'abord tout seul. Si l'idée fonctionne, je poursuis le développement d'un prototype plus présentable, à tester avec des amis. C'est le moment de vérité. Le plus souvent, je suis surpris par ce qui marche... et ce qui ne marche pas. Si le jeu me plaît, je poursuis son développement en passant à la version suivante. C'est un processus itératif fait d'allers et retours entre séances de jeu et évolutions du jeu. A un moment, soit j'abandonne parce que je tourne en rond, soit le prototype se stabilise. Dans ce cas, si je le juge suffisamment bon, je le présente à un éditeur.

Quels sont vos plus beaux succès ?

Sans conteste, Troyes, un jeu créé avec deux autres auteurs : Alain Orban (de Liège) et Sébastien Dujardin (tournaisien d'origine). Le jeu dont je suis le plus fier, c'est Corson City, édité par Quined Games, une maison d'édition hollandaise. C'est le jeu qui m'a demandé le plus de travail, de patience et de détermination, quand je n'étais encore qu'un illustre inconnu.

Avez-vous reçu d'éventuelles récompenses ?

Oui : le jeu de l'année au Portugal, une 3^e place au « Deutscher SpielePreis » en 2011, un des prix les plus prestigieux au niveau international. Ce qui ce qui me fait le plus plaisir, c'est de recevoir des messages inattendus, de remerciements, d'un peu partout dans le monde, de personnes qui sont « fan » de l'un ou l'autre de mes jeux.

Comment qualifiez-vous votre lien avec Namur ?

J'aime beaucoup Namur, c'est une ville

pleine de charme, qui garde une échelle humaine tout en ayant un rayonnement important. Je suis impressionné par les services communaux qui sont capables de nettoyer intégralement le centre-ville en une petite nuit, pendant les fêtes de Wallonie. Si les Namurois et ses visiteurs étaient un peu plus respectueux de leur ville, elle serait toujours nickel.



Mike Meyes, styliste et concepteur du parfum Hard'Heur

Après 15 ans dans la haute couture – il a travaillé avec les plus grands, dont Mugler et Balmain – Mike Meyes a atterri à Namur, par amour... Et y a très vite dessiné son empreinte. Il signe une délicieuse collaboration avec l'artisan chocolatier de Hucorne, de la Maison des Desserts pour la création du gâteau « L'Éphémère », caractérisée par des goûts parfaitement équilibrés, avant de choisir le chemin des parfums, avec le nez Romain Pantousier mondialement reconnu et installé dans le piétonnier namurois.

Votre parcours est atypique. Comment êtes-vous venu à la création de parfum ?

En général, dans la haute couture, une maison crée d'abord des vêtements, et, souvent, un parfum suit. J'ai fait l'inverse : dans mon projet de créer une ligne de vêtements et de maroquinerie pour homme, j'ai commencé par le parfum. La rencontre avec Romain a été décisive : je savais précisément ce que je voulais, l'émotion que j'attendais de ce parfum, mais – chacun son métier – lui seul maîtrise à ce point les matières à combiner pour y arriver. Ça nous a pris

près de 9 mois de recherches. Le résultat est totalement à la hauteur, associant des notes fraîches aux senteurs plus boisées, au cuir, au musc.

Comment s'est organisé votre travail ?

Romain est un artisan parfumeur : il crée les parfums. Avec beaucoup de talent, il a cherché comment incarner les mots, les émotions, l'identité que je lui présentais. On a fait plusieurs essais, certains parfums sont nés de ces tentatives certes très intéressantes mais pas encore exactement ce que je cherchais. Il y a 29 notes dans ce parfum complexe, cela exige beaucoup de matières premières – non animales, je tiens à le préciser. De mon côté, j'ai aussi travaillé sur l'identité, le packaging, la promotion.

Comment ce parfum a-t-il été accueilli dans le milieu ?

Romain Pantousier était finaliste des « Art & Olfaction Awards » – dans les 5 premiers ! Notre création commune a été accueillie avec enthousiasme parmi ses pairs – il n'y a pas plus de 50 créateurs de parfums au monde... Pour une première collaboration, c'est exceptionnel. Je tenais à incarner dans cette création le luxe, la qualité, le savoir-faire. Namur est donc une terre de parfumerie qui s'exporte plutôt bien : nous vendons en Thaïlande, au Mexique, au Luxembourg, en Italie, en Espagne...

Namur, pour vous, c'est ...

En tant que Bruxellois installé par ici, j'ai l'impression de vivre un temps suspendu : il y a un flegme namurois certain ! La ville change, nous sommes à l'instant charnière. La chirurgie est intense. C'est difficile à vivre pour les commerçants et les artisans, mais dans deux, trois ans, son visage sera embelli.

Ça marche plutôt bien pour eux aussi

Le Cav&ma à l'Opéra de Paris ? Oui, avec l'opéra-ballet « Les Indes Galantes », où le Chœur de chambre de Namur a brillé, s'offrant même une diffusion sur ARTE en octobre.

Valentin Norberg, l'alchimiste du bar Alphonse, a enchaîné les succès, et notamment à Haïti, où il représentait la Belgique et a fini demi-finaliste, en juin dernier. Ajoutez à cela un classement au Gault&Millau 2019 et des cocktails d'une créativité inégalée, et vous avez une superbe success story made in Namur !

Vincent Pagé, l'incroyable facteur namurois, séduit toujours, notamment avec sa dernière création – coécrite avec Xavier Diskeuve. Après avoir aligné les dates avec « Tronches de Vie », il fait sold out avec « Un Pagé dans la Mare » bien avant la première. À savourer sans modération !

Glauque «est le groupe que le monde entier attendait », titrait Les Inrocks récemment... Et nombreux sont ceux qui partagent cet avis. Ces Namurois ont assuré quelques dates hors frontières cet été, en plus de quelques très belles prestations dans les festivals belges. On attend avec impatience l'album annoncé pour 2020 !



Des aîné-es engagé-es !

Le Conseil des Aînés, pour une ville seniors admis !

Lisette Degolla-Mombaers, Vice-présidente du CCCA

Madame Degolla Mombaers a rejoint le CCCA il y a maintenant 18 ans. Très impliquée dans la vie communale c'était pour elle dans la continuité de son idéal de vie et de son métier d'assistante sociale. Aujourd'hui elle œuvre pour la protection des aînés et aînées mais elle le fait également pour le bien-être des familles car le « bonheur des personnes âgées agit aussi sur celui de toute la famille ». Pour elle c'est important de s'impliquer dans une telle organisation.

« Quand on prend du temps pour donner aux autres, on en est soi-même bénéficiaire. On ne se rouille pas dans son fauteuil, on s'occupe. C'est aussi un moyen de lutter contre la solitude et d'aller à la rencontre des gens et de rechercher de la convivialité. »

Etienne Defrance, animateur de la commission du bien-être et de la santé

Monsieur Defrance a intégré le CCCA depuis 2 ans, suite à un appel à candidature lancé pour ouvrir le Conseil à des citoyens et citoyennes, en complément aux représentants d'associations. Il a alors déposé sa candidature afin de mettre ses compétences aux services des seniors namurois avec la volonté d'œuvrer pour que Namur soit « une pépinière de bien-être et de santé ».

« J'ai envie de contribuer à mettre en place des petites choses au quotidien qui permettent d'aider les seniors à atteindre

cette pépinière. » Il souligne aussi le principe du CCCA, où chacun a l'occasion de donner son avis afin de réaliser un travail collectif, et invite chacun et chacune à les rejoindre ou simplement à participer à l'une ou l'autre activité.

Yves Deltombe, animateur de la commission mobilité, sécurité et environnement

Monsieur Deltombe a aussi rejoint le CCCA suite au même appel à candidature, il y a deux ans.

« Ancien militaire, j'ai été pensionné assez jeune, à l'âge de 56 ans. J'avais donc du temps à consacrer. J'ai toujours été impliqué dans des comités de quartier et je trouvais intéressant de faire entendre mes valeurs et d'accompagner les personnes dans leur vieillissement, de pouvoir contribuer à ce que Namur soit adaptée à tous et aussi aux aînés, à leurs besoins et à leur situation. »

Le CCCA invite toutes les personnes de 55 ans et + à assister à l'un ou l'autre rendez-vous, voir à tous. Il n'est pas obligatoire d'être assidu à toute les réunions. Chacune et chacun est le bienvenu.

+ D'INFOS :
081 24 87 57 - ccca@ville.namur.be



La famille s'agrandit... Quelles sont les démarches à effectuer ?

Les démarches administratives autour de la grossesse et de la naissance sont nombreuses, mais très importantes pour conserver tous vos droits. Certaines doivent être réalisées avant la naissance, d'autres après. Ce schéma reprend les démarches les plus importantes auxquelles vous allez être confrontés.



Déclaration anticipée de paternité ou de coparentalité

Quoi ? Une déclaration par laquelle la mère autorise le père ou la coparente à reconnaître son enfant.

Qui ? Les parents non mariés.

Pourquoi ? Lorsque les parents ne sont pas mariés, le lien de paternité ou de coparentalité n'est pas automatiquement établi. Cette démarche anticipée n'est pas obligatoire, mais permet de faciliter les démarches suivantes.

Quand ? Une déclaration anticipée se fait à n'importe quel moment de la grossesse.

Où ? Dans la commune de résidence de la maman ou du papa ou de la coparente.

Comment ? Les deux parents doivent être présents, munis de leur

carte d'identité, d'une attestation de grossesse délivrée par un médecin ou par une sage-femme et dans certains cas leur acte de naissance.

Combien ? Gratuit.

Choix du nom de l'enfant

Quoi ? Depuis 2014, les parents ont la possibilité de donner à leurs enfants le nom du père/ de la coparente, le nom de la mère ou une combinaison des deux dans l'ordre de leur choix.

Qui ? Les parents dont l'enfant est le premier du couple. Si l'enfant n'est pas le premier du couple, le nom choisi pour le premier enfant s'appliquera à toute la fratrie.

Combien ? Gratuit.

Comment ? Veuillez remplir le document « déclaration du choix de nom ». Ce document est disponible dans certaines maternités, ou téléchargeable sur le site de la Ville. Il sera à remettre à l'administration communale lors de la déclaration de naissance.

Inscription à la crèche ou auprès d'un(e) accueillant(e)

Qui ? Les parents souhaitant faire garder leur enfant à la fin de leur congé de maternité.

Quand ? Pour être certain d'obtenir une place, cette étape se prépare dès le 4^{ème} mois de grossesse.

Où ? Auprès de la crèche ou de l'accueillant(e) de votre choix.

La Ville de Namur a confié à la SONEFA la gestion de l'accueil des 0-3 ans. Le réseau communal compte 7 crèches et 86 accueillant-es réparties dans le grand Namur. Retrouvez-les sur le site internet de la SONEFA. La participation financière des parents est fixée selon les barèmes de l'ONE.

Introduction de la demande de prime de naissance

Quoi ? Une somme d'argent versée à la personne afin d'anticiper certains achats liés à la future naissance.

Quand introduire la demande ? Dès le 6^{ème} mois de grossesse accompli.

Comment ? Compléter un formulaire de « demande de prime de naissance » que vous pourrez obtenir auprès de votre caisse d'allocations familiales. Il en existe 5 : Famiwal, Parentia, Camille, Kidslige et infino. Si vous percevez des allocations familiales pour un ou plusieurs enfants ou si une allocation de naissance a été payée avant la naissance, vous ne devez rien faire. La caisse d'allocations familiales examinera automatiquement votre droit.



Adoption

Cette démarche ne relève pas des services communaux. Elle est gérée par la direction de l'adoption (ACC) de la fédération Wallonie Bruxelles. Néanmoins, une fois l'adoption enregistrée dans la banque des données de l'état civil, vous pouvez obtenir votre acte d'adoption auprès de votre administration communale.



Déclaration de naissance

Quoi ? Démarche visant à informer l'État Civil de la naissance de votre enfant.

Qui ? Le père/la coparente ou la mère. Si les deux parents ne sont pas mariés et n'ont pas rempli de déclaration de naissance anticipée, la présence des deux est nécessaire.

Pourquoi ? La démarche est obligatoire et permet d'établir l'acte de naissance de l'enfant. Vous recevrez les documents nécessaires à la suite de vos démarches auprès de votre caisse d'allocations familiales, de votre mutualité, etc.

Quand ? Dans les 15 jours calendrier qui suivent l'accouchement

Où ? Dans l'administration communale du lieu de naissance de l'enfant.

Combien ? Gratuit.

Comment ? Si aucune déclaration de reconnaissance n'a été établie au préalable, les deux parents doivent être présents. Quand la reconnaissance a bien été établie ou qu'il s'agit d'un couple marié, l'un des deux peut se présenter seul muni du document de choix de nom (dans le cas d'un premier enfant), des deux cartes d'identité et de l'avis de naissance remis par l'hôpital. Si vous êtes mariés n'oubliez de vous munir de votre livret de mariage.

Demande d'allocations familiales

Quoi ? Une somme d'argent versée mensuellement à la personne qui élève l'enfant et destinée à pourvoir à son entretien, son éducation et sa formation.

Comment ? Remettez à votre caisse d'allocations le document qui vous sera délivré à cet effet lors de la déclaration de votre enfant à l'administration communale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous souhaitez gagner du temps, la déclaration de naissance peut se faire sur rendez-vous pris préalablement au 081 24 46 00. La Maison des Citoyens pense à vous et met à votre disposition une salle pour changer votre enfant.

Reconnaissance postnatale de l'enfant

Quoi ? Cette démarche est identique à la déclaration anticipée de paternité ou de coparentalité mais se fait après la naissance de l'enfant.

Qui ? Les parents non mariés qui n'ont pas pu reconnaître l'enfant avant la naissance ou lors de la déclaration

Quand ? Après la naissance.

Si l'enfant a 12 ans accomplis, la reconnaissance ne peut se faire sans sa présence et son accord.

Où ? Dans le lieu de résidence d'un des deux parents ou dans la commune du lieu de naissance de l'enfant. Si la déclaration se fait dans un autre endroit, les parents devront se munir d'une copie récente de l'acte de naissance de l'enfant, de leurs cartes d'identité.

Combien ? Gratuit.

La constitution du dossier de reconnaissance peut occasionner un délai de plusieurs semaines avant de pouvoir acter une reconnaissance. Ne tardez pas !

Inscription à la mutualité

Pourquoi ? Pour une prise en charge des soins médicaux et pour l'octroi d'une prime de naissance.

Comment ? Remettez à votre mutualité l'extrait d'acte de naissance que vous avez reçu par votre administration lors de la déclaration de naissance.



Vaccin antipoliomyélite

Lors de la déclaration de naissance de votre enfant, vous recevrez par le service communal, divers documents dont un concernant la vaccination contre la polio à faire compléter par le pédiatre ou lors de la consultation ONE. Il est ensuite à remettre à la commune du domicile de l'enfant.



ADRESSES UTILES

SONEFA
Centre Namurois de la petite enfance
Rue des brasseurs, 63 - 5000 Namur
081 22 91 38 | www.sonefa.be

Cellule naissances
Hôtel de Ville - 5000 Namur
081 24 62 03
Ouvert : du lundi au vendredi de 8h à 16h
Avec possibilité de prendre rendez-vous via le 081 24 60 00

Direction de l'adoption
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles
02 413 41 35 | adoptions@cfwb.be | www.adoptions.be

Du 29 novembre au 31 décembre

Namur en fête

Du 29 novembre au 31 décembre, Namur se pare de lumière pour célébrer les fêtes de fin d'année. Laissez-vous charmer par ses décorations et ses illuminations et profitez de moments magiques en famille ou entre amis. Découvrez une ville enchantée et animée d'une patinoire, d'un village de Noël, de concerts, chorales, groupes folkloriques, fanfares, animations, ... : Namur va vous émerveiller.

– Les incontournables

Le Village de Noël au centre-ville

Chaque année, une centaine de chalets occupe le cœur de ville proposant une large variété d'articles cadeaux et de produits de bouche artisanaux aux saveurs de Noël. Concerts, chorales, groupes folkloriques et fanfares animeront les rues du centre de Namur.

► **PRÉSENCE DU PÈRE NOËL LES 14, 21 ET 25/12**
Info : 081 24 63 87 – www.namur.be

Les chalets sont ouverts du 29 novembre au 31 décembre de 11h jusqu'à 20h (21h les vendredis et samedis). Animations au Repères des Rennes jusque 22h30 du dimanche au jeudi, et 23h30 les vendredis et samedis.

Fermé les 24/12 et 31/12 à 18h et ouvert le 25/12 à partir de 15h

À ne pas manquer également :

- Le 01/12 : Marché de Noël de Gelbressée
- Le 13/12 : Marché de Noël de Saint-Servais
- Le 13 et 20/12 : Marché de Noël à Bellevue
- Le 14/12 : Marché de Noël solidaire
- Du 13 au 15/12 : Marché artisanal de l'Arsenal de Namur
- Du 14 au 15/12 : Marché de Noël de Malonne

+ **D'INFOS** sur www.namur.be ou dans l'agenda « Sortir à Namur », en pages centrales

La patinoire

Petits et grands s'éclatent sur la glace de la place de l'Ange. Si les patins se louent sur place, pensez toutefois à prendre des gants et une écharpe !

- Ouverture de la patinoire du 29/11 au 05/01
- Du lundi au jeudi : de 11h à 20h – Le vendredi : de 11h à 22h
- Le samedi : de 10h à 22h – Le dimanche : de 10h à 20h



– Les animations au centre-ville

Les enfants se réjouiront des manèges, carrousels et animations foraines présentes rue de Fer.

En famille, vous découvrirez avec émerveillement le spectacle proposé par les Nocturnales « L'horloger de Noël », dans le magnifique écrin qu'est la Cathédrale Saint-Aubain.

Pour les grands, une nouveauté à découvrir cette année: le festival « Proust Alors » vous invite à savourer le temps perdu entre amis ou entre collègues, avec ou sans enfant, autour de jeux en bois, attractions durables délicieusement rétro.

- Animation foraines rue de fer : du 06/12 au 05/01
- L'horloger de Noël : du 21 au 23/12, Cathédrale Saint-Aubain
- Proust Alors : du 14 au 22/12 de 10h à 22h, dans les bâtiments de l'ancienne banque, rue des Carmes.

LE TRADITIONNEL FEU D'ARTIFICE

Le 31 décembre à minuit
Au quai des Joghiers – Gratuit.

Info : 081 24 63 87 – www.namur.be

LES VISITES GUIDÉES

Chaque samedi à 16h45, les Guides Touristiques Namurois vous promènent dans Namur, sous les illuminations festives. Départ de la Place de la Station
Visite guidée d'environ 2h. | Gratuit pour les -12ans.
30/11 et 14/12 : Thème Temps de Noël et Traditions
7/12 et 21/12 : Thème Namur by night
Info : 081 24 64 49 - www.namourtourisme.be

POUSSE-POUSSE DE NOËL

Profitez également du Pousse-Pousse de Noël, et redécouvrez Namur et ses ruelles dans une atmosphère festive. Les pilotes vous mèneront au travers de la ville en vous comptant son histoire, le tout dans une ambiance féérique. Tous les samedis du 29 novembre au 4 janvier, au départ de la place de l'Ange, de 13:00 à 18:00
Info : 081 24 64 49 – <http://tours.visitnamur.eu/>

– La traditionnelle exposition de fin d'année

Métamorphose

Pour son exposition de fin d'année, la Galerie du Beffroi nous plonge dans l'univers étrange et fascinant de Pierre Sgamma. A travers « Métamorphose », sa première exposition personnelle en Wallonie, cet artiste français explore avec originalité et fantaisie nos peurs, nos joies, notre part d'ombre, notre soif de liberté. Sculpteur, céramiste et peintre, il nous emmène en voyage vers les mythes et les contes.

Ses créatures en céramique et ses installations animalières monumentales brouillent les codes, bousculent nos repères en mélangeant le sublime et le grotesque, le spirituel et le païen, la candeur et la perversité. Dans cette exposition insolite où le mystère côtoie le réel, les femmes retrouvent leur nature sauvage, le cerf tente d'échapper à son reflet, le loup et le chaperon rouge ne forment plus qu'un, les enfants fusionnent avec les papillons...

En fin de compte (ou de conte), chacune de ces créatures hybrides nous renvoie à notre propre dualité !

- Jusqu'au 15 janvier – Entrée gratuite
- Accessible du mardi au samedi de 11h à 18h et le dimanche de 12h à 18h.
- Fermé le 24/12 après-midi, les 25 et 26/12 ainsi que le 31/12 après-midi, les 1 et 2/1 2020.
- Animation contée le 21 décembre par la Maison du Conte

À noter

Les commerces du centre-ville seront ouverts les dimanches 15/12, 22/12 et 05/01 de 13h à 18h ainsi que le vendredi 20/12 jusqu'à 20h.



La Corrida de Namur envahit les rues et le piétonnier chaque hiver. Cette 23^e édition se tiendra le 1er décembre. Départ rue de Fer, à 17h



– Les concerts

5 janvier à 15:30

Concert de Nouvel an de la Ville de Namur

Par l'Ensemble Instrumental de Wallonie, sous la direction de Giovanni et Jean-Luc Votano. Avec le Jeune Ballet de Namur, et la participation de la soprano Estelle Denis. Le concert sera donné au Théâtre de Namur.

Info : 081 22 60 26 - www.theatredenamur.be

MAIS AUSSI

2 décembre à 20:00

Trio Phalaena

À l'Imep (Salzennes)

7 & 8 décembre

Concert du Chœur Terra Nova et de l'Orchestre Aria

À l'Abbaye Musicale de Malonne

9 décembre à 20:00

N'oublie pas de vivre

À l'Imep

12 décembre à 12:30

La Cetra d'Orfeo

À l'Imep (Salzennes)

14 décembre à 17:00

Concert de Noël par l'Ensemble Silbermann

Aux Bateliers

16 décembre à 20h00

Concert de Noël de la Camerata

À l'Imep (Salzennes)

18 décembre à 16h

La Flûte Enchantée de Mozart

À l'Imep (Salzennes)

18 décembre à 20h30

Le Chœur d'enfants de la Monnaie chante Noël

Abbaye Musicale de Malonne.

20 décembre à 10h

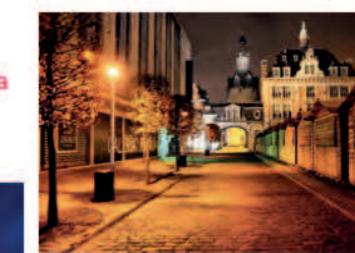
Concert de Noël de l'Harmonie de Malonne

Abbaye Musicale de Malonne

12 janvier à 17h00

Concert de Nouvel An de la Province de Namur

Au Delta.





La mobilité en fête

Optez pour la formule « parking + bus »

Gratuité du 7 décembre au 5 janvier

La formule « parking + bus » vous est proposée gratuitement sur le P+R Saint-Nicolas et le P+R Namur Expo. Les navettes de la ligne 51, gratuites sur l'ensemble de leur parcours, embarquent les voyageurs, environ toutes les 15 minutes, en semaine de 7h à 9h30 et de 15h30 à 19h et le samedi de 14h à 19h. Les bus des lignes 5 et 27 sont également à votre disposition et gratuits au départ des parkings P+R jusqu'à la gare.

À l'occasion des ouvertures exceptionnelles des commerces les dimanches 15/12, 22/12 et 5/01, les navettes des lignes 51 circuleront de 14h à 19h.

À l'occasion de la nocturne des commerces le 20/12, les navettes de la ligne 51 circuleront jusque 21h.

Le coeur de la ville devient piétonnier

Du 29 novembre au 5 janvier

- Rue de Fer, à partir de la rue des Dames Blanches, et Saint-Jacques de 11h à 19h, et jusqu'à 21h le 20/12 à l'occasion de la nocturne des commerces.
- Rue Emile Cuvelier, à partir de la rue Pépin, et de l'Ange de 11h à 23h, et jusqu'à minuit à l'occasion des nocturnes des animations les 7/12, 14/12 et 21/12. La circulation des pousse-pousse et des vélos est autorisée mais il est interdit de circuler en trottinette électrique.
- Rue des Dames Blanches, le sens unique entre la rue de Fer et la rue Gaillot sera inversé.

Déplacez-vous en bus dans le centre-ville

Les bus urbains empruntent l'itinéraire de déviation du samedi.

Les trajets TEC seront gratuits dans toute la Wallonie le 31/12 et 01/01

Arrêts et stationnements

- Le stationnement rue Gaillot sera interdit du 29/11 au 05/01.
- La zone « arrêt autorisé mais stationnement interdit » rue des Echasseurs sera accessible de 7h30 à 19h30 du 29/11 au 05/01.

Les parkings du centre-ville à votre disposition

Le parking de l'Hôtel de Ville sera ouvert selon son horaire habituel : 7h30-19h30 du lundi au jeudi et 7h30-2h les vendredis et samedis (forfait de soirée de 1,50€ dès 18h). Il sera exceptionnellement ouvert les dimanches 15/12, 22/12 et 05/01 de 11h à 19h. Il sera cependant fermé les 31/12 et 01/01.

Les dimanches, le parking des casernes est accessible et gratuit ainsi que le stationnement en voirie.

Tous les parkings du centre-ville resteront accessibles pendant la période de mise en piétonnier, selon leurs horaires et tarifs habituels.

SERVICE MOBILITÉ :
081 24 60 87 / www.namur.be

INFO VOYAGEURS DU TEC NAMUR-LUXEMBOURG :
081 25 35 55 / www.infotec.be

Une police toujours plus connectée

Quand les nouvelles technologies se mettent au service d'une politique de sécurité plus efficace et plus rapide.

Pour la police, il est important de réagir rapidement et dans n'importe quelle circonstance. Pour y parvenir, ils ont besoin d'informations spécifiques souvent issues de bases de données différentes. Dès le mois de décembre, ils pourront consulter toutes les informations nécessaires au départ d'une même application : Focus.

Depuis le mois de mai, la Zone de Police Namur Capitale teste et implémente cette application sécurisée disponible sur appareils mobiles. Focus intègre différentes applications policières utiles au travail quotidien des opérationnels sur le terrain. Un.e policier.e équipé.e de son smartphone ou de sa tablette, pourra instantanément, disposer d'informations concrètes sur un fait commis ou sur une personne, issues de différentes bases de données.

De plus, lorsqu'une équipe est envoyée sur les lieux d'un incident, elle reçoit désormais, en temps réel, toutes les informations relatives à la situation : qui occupe l'habitation, la personne est-elle connue pour des faits graves ou est-elle en possession potentielle d'armes à feu ? Si ces informations étaient initialement communiquées oralement par radio au départ du centre de communication, l'outil permet par exemple de transmettre dorénavant en direct une cartographie, une photo de suspect, etc. de manière sécurisée.

Outre le partage instantané de données, les policiers peuvent rédiger des procès-verbaux de roulage et des sanctions administratives communales au départ de l'application sans devoir retourner au commissariat, permettant ainsi un gain de temps et une plus grande disponibilité sur le terrain.



- Alcool au volant : Nouvelle campagne BOB

En octobre dernier, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) a publié son tableau de bord de l'accidentalité wallonne. Celle-ci indique une augmentation inquiétante du nombre de victimes sur l'ensemble des routes wallonnes.

Ces chiffres restent toujours trop élevés et les pertes humaines constituent une tragédie qui poussent constamment les différents acteurs de la sécurité routière à mener des actions de prévention pour les faire régresser.

En ce mois de décembre, la Zone de Police Namur Capitale soutient et participe à la nouvelle campagne BOB qui a débuté le 29 novembre jusqu'à la fin de l'année.

A cet égard, des contrôles de petites et grandes envergures seront réalisés tant en journée qu'en soirée durant cette période.

Par ailleurs, cette priorité de sécurité routière fait l'objet d'une attention particulière de la Zone de Police tout au long de l'année et constitue un de ses axes prioritaires.

Chèques Taxi : rentrez en toute sécurité

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous ne voulez pas prendre de risque sur la route en fin de soirée ?

Commandez vos chèques Taxi auprès de l'AWSR. Ces chèques, utilisables jusqu'à la fin de l'année, les nuits de jeudi, vendredi et samedi entre 23h et 6h du matin seront, comme l'année dernière disponibles la nuit de la Saint-Sylvestre, du mardi 31/12 au matin du 01/01.

ATTENTION : Anticipez l'achat de vos chèques Taxi. Les produits sont envoyés à l'adresse de livraison qui est indiquée lors de la commande. **Le délai de livraison, dès réception du paiement, est de 5 jours ouvrables.**

+ D'INFOS : www.aws.be/cheques-taxi



Pour les fêtes ... Offrez local !

Voici revenue la saison des cadeaux. Pour Tante Chantal ou le jeune Noé, pour Papy André ou le cousin Mario, découvrez mille idées à offrir made in Namur ou presque.

- Pour papy André, une bande dessinée

Par exemple, « La Vallée Rêvée », la nouvelle publication des Harengs Rouges, un collectif issu de l'Académie des Beaux-Arts, qui vous propose une trentaine d'histoires ayant pour décor la vallée de la Meuse, de Wépion à Beez.

Autre option, offrez de la littérature namuroise : nombreux participeront au salon des Auteurs Namurois de Malonne (les 14 & 15/12). Les Libraires de Qualité ou la Maison de la Poésie sont également bien informés : n'hésitez pas à leur demander conseil !



- Pour oncle Wilfried, une expérience insolite

Baptême de l'air, descente de la citadelle en segway, atelier tricot, escape game ou saut en parachute : les expériences insolites à partager en solo ou en duo ne manquent pas. Plutôt que de vous creuser la tête pour finalement lui choisir des chaussettes, offrez-lui des souvenirs !

- Pour le cousin Mario, un tour à vélo

A deux ou en groupe, prenez le temps de découvrir les magnifiques paysages namurois. Envie de tester les vélos électriques namurois ? Explorez le RAVEL, et ses haltes bucoliques au gré de la vallée. Vous préférez marcher ? L'Office du Tourisme propose des balades en ville tous les samedis... Vous préférez l'aventure ? Testez ensemble un des nombreux circuits de géocaching disponibles sur le territoire namurois.



- Pour tante Berthe, un coffret-découverte

Les boutiques du centre-ville, depuis le quartier des Carmes jusqu'aux plus anciennes maisons du piétonnier, vous invitent à découvrir la démarche zéro déchet, à la cuisine, mais aussi dans la salle de bains. Du shampoing solide aux lingettes démaquillantes réutilisables, des emballages alimentaires aux produits recyclés, découvrez de-ci de-là, des cadeaux en panier.

- Pour le jeune Noé, une place au musée

Que vous choisissiez les souterrains de la Citadelle ou les Bateliers chargés d'histoire, il y a toujours des découvertes à faire dans les musées communaux. Emmenez donc le petit Noé au musée ! Vous pouvez offrir deux places de ciné à Mamy-Josée, un atelier à Bomel à Taté Danielle, une sortie au Théâtre Jardin Passion à l'ami Léon : autant d'occasions de s'offrir un bon moment !

- Pour tante Chantal, des bières spéciales

Avec deux brasseries locales qui ont le vent en poupe, vous n'aurez aucune peine à trouver de quoi régaler la tantine. Produits de qualité on ne peut plus namurois, les bières de la Brasserie de l'Échasse et de la Brasserie du Clocher se dégustent en toute occasion, avec sagesse et modération.



- Pour papa Dominique, une création artistique

Qu'il aime la photo ou la peinture, les idées déco en bois ou en matière récup, les produits artisanaux, les romans d'auteurs confidentiels, le petit mobilier créatif ou les meubles upcyclés, vous trouverez LE cadeau unique pour Dominique dans l'immense vivier artistique namurois.

- Pour maman Leïla, des chocolats



Les fines bouches le savent : les chocolats fabriqués à Namur, comme les fraises, ont un goût inégalable. Que vous vous fournissiez dans les merveilleux salons de thé du piétonnier ou dans des commerces spécialisés en circuit court, vous trouverez toujours de quoi régaler une tantine gourmande ou un tonton grognon.

- Pour la cousine Yasmine, un abonnement à la piscine

En cette fin d'année, votre cousine prend de bonnes résolutions et se motive à faire du sport ? Selon votre budget cadeau, vous pouvez lui offrir un abonnement à la salle de sport ou à la piscine communale.

- Pour mamy Brigitte, un cadeau en kit

Mamy Brigitte est la reine du do-it-yourself. Il n'y a pas que le tricot dans la vie ! Du portefeuille au calendrier, en passant par les décorations en carton, nombre de boutiques vous proposent des cadeaux en kit !

- Pour la petite Félicie, une jolie broderie

Ça y est, la famille s'agrandit, une petite Félicie s'annonce en début d'année. Vous souhaitez un cadeau sur mesure pour accueillir cette 8e merveille du monde ? Du cadeau plein d'humour au bavoir brodé, du t-shirt « La préféré de mamie » aux essuies personnalisés, les artisans made in Belgium vous proposent mille idées pour accueillir bébé.



Nos bonnes adresses

Produits gourmands

Anciennes maisons ou nouvelles enseignes, le Quartier Historique regorgent de coins gourmands. Café, salaisons, fromages, biscuits, chocolats, pâtés du pays, confitures et alcools à consommer avec modération sont autant de tentations à offrir ou à s'offrir !

Vêtements, accessoires, boutiques et parfums chics

Le piétonnier regorge de boutiques plus élégantes les unes que les autres. Vous pouvez arpenter sans inquiétude la Place Chanoine Descamps, les rues du Président, de l'Ouvrage et Haute Marcelle, la qualité sera au rendez-vous. Aventurez-vous également dans le quartier des Carmes, où les belles vitrines ne manquent pas.

Créations artistiques

Ceci n'est pas une boutique est un projet unique en son genre, installé dans les locaux en attente de réaffectation de la rue de Fer, juste à côté de l'Hôtel de Ville. Céramique, cartes postales, bijoux, objets déco, petit mobilier, peinture, photos s'exposent ensemble, dans une harmonie de matériaux et de couleurs très inspirante. A l'intérieur, une quarantaine de d'artistes, créateurs et créatrices vendent eux-mêmes, quelques jours par semaine, le fruit de leur labeur. Avec des prix allant de 2,50 à ... 10 000 euros, chacun est sûr de trouver le petit cadeau ou la douce folie que lui permet son budget. Coup de cœur garanti ! Ce projet est porté par le Comptoir des Ressources Créatives, et implanté jusqu'à la fin décembre juste à côté de l'Hôtel de Ville, dans les anciens locaux de la Deutsche Bank.

Restauration des murailles

Médiane bientôt dévoilée

Les murailles de la Citadelle sont classées et protégées en tant que Monument depuis 1996, et font l'objet depuis plusieurs années d'un vaste programme de restauration. Un chantier d'importance touche à sa fin dans la zone Médiane.

Le Fossé de Médiane est ainsi nommé en référence à sa position sur le site, devant la zone appelée Médiane qui se trouve entre le château médiéval et Terra Nova. Cette partie de la Citadelle est bâtie au milieu du 16^e siècle et témoigne de l'évolution de l'armement à cette époque. Longtemps appelé « fossé aux bombes », le fossé de Médiane a servi de « décharge » aux militaires de toutes les époques. Lors de tels travaux, la plus grande vigilance est de mise face aux différents vestiges que l'on pourrait trouver !



Les bastions

Qu'est-ce qu'un bastion ? Il s'agit d'un ouvrage bas, souvent pentagonal qui devance une muraille. Dans le fossé de Médiane, le mur de fortification est flanqué de deux bastions. Il s'agit de ces éléments saillants dans lesquelles se trouvent des salles de tirs voûtées à l'épreuve des bombes, les casemates. Contrairement aux tours du Moyen Âge qui sont hautes et étroites, les bastions sont des ouvrages larges, bas, épais, recouverts de terre et dotés d'une forme pentagonale réduisant les angles morts. Leur forme et leur taille leur permettent de mieux résister aux boulets de canons qui deviennent alors de plus en plus courant. En effet au 16^e siècle, l'artillerie se développe et les projectiles des canons atteignent des portées de 1000m. L'épaisseur des murailles atteint plus de 5m par endroit !

Si les bastions sont idéals pour protéger la forteresse des attaques, ils permettent également de riposter. Sur le flanc du bastion il y a des ouvertures de tirs, elles sont au nombre de 24, 12 par casemate. Les soldats placés derrière ces ouvertures pouvaient viser le mur de courtine mais également les extrémités du fossé.

Les ouvertures de tir du bastion de Sambre sont bouchées contrairement à celles du bastion Meuse. Les salles abritées dans le bastion Sambre ont été réaménagées par l'Armée belge en 1939, qui installe le poste de commandement de la PFN dans les souterrains de la Citadelle et y réalise d'importants travaux. Les anciennes casemates ont été isolées de l'intérieur grâce au gunitage (projection de ciment sur les murs).

Un dernier élément est à observer sur ces bastions : les ouvertures d'aération. Lorsque les soldats tiraient dans les casemates, surtout si plusieurs tirs s'effectuaient en même temps, cela provoquait énormément de fumée. Il était donc nécessaire de créer des ouvertures pour ventiler ces pièces. Plusieurs d'entre elles ont, comme les meurtrières, été rebouchées en 1939. Le chantier de restauration permet de remettre en valeur ces ouvertures dont certaines n'étaient plus visibles à cause des dégradations de la muraille.

Le Fossé

Ces bastions étaient eux-mêmes protégés par le fossé qui devait ralentir l'ennemi. Ces derniers arrivaient toujours des hauteurs de la citadelle ce qui leur permettait d'avoir l'ascendant sur les fortifications, voilà pourquoi celles-ci sont majoritairement tournées vers le sommet du site. L'apparence de ce fossé a évolué au cours des siècles. Au 16^e siècle, il est vide et aucun mur ne se trouve face à lui. Ce n'est qu'un siècle plus tard que les murs de Terra Nova sont bâtis et créent un véritable fossé fermé.

D'abord vide, le fossé s'est progressivement rempli de différentes constructions. Dans la partie basse se trouvait un grand bâtiment occupant tout la largeur du fossé. Voûté à l'épreuve des bombes, il sert de magasin pour stocker des vivres ou des munitions mais est également utilisé comme hôpital en cas de guerre. Des plans anciens le désignent d'ailleurs comme la « maison d'amputation », ce qui laisse imaginer comment les soldats y étaient soignés... Une petite cuisine avait également été installée à proximité pour nourrir les hommes logés dans l'hôpital. Dès le 17^e, un point d'eau est également indiqué dans ce fossé. Cette mare naturelle est appelée la « mare du fossé du cornichon ». Malgré son nom bucolique qui suscite la curiosité, il n'y avait pas de culture de cornichon ici. Cornichon est simplement un synonyme « d'ouvrage à cornes », qui désigne un mur flanqué de deux bastions. La mare contenait alors 644 pieds cubes (22 m³). De nombreux points d'eau de la Citadelle sont en fait des points d'eau naturels qui ont été maîtrisés par l'homme. Cette mare sera maçonnée au milieu du 18^e siècle pour mieux résister aux attaques. En période de siège, il est en effet particulièrement important de s'assurer un approvisionnement en eau. Ce point d'eau disparaîtra à la fin du 18^e siècle, époque à laquelle la Citadelle est démilitarisée et n'est plus entretenue.



Après cette période de déclin, l'Histoire nous fait devenir Hollandais. Nos régions sont rattachées au Royaume des Pays-Bas et les soldats bataves remettent la Citadelle debout pour empêcher toute nouvelle expansion de la France. La Citadelle que vous voyez aujourd'hui est d'ailleurs en grande partie hollandaise. Les murs sont donc remontés ou reconstruits s'ils sont trop abîmés et de nouveaux bâtiments sont construits. Les murailles du fossé de Médiane sont le fruit de cette reconstruction durant laquelle une caponnière (accessible depuis le réseau des Grands Souterrains) est également bâtie. Une caponnière est un espace voûté à l'épreuve des tirs situés dans les fosses afin de tirer à revers sur l'ennemi. Une seconde caponnière permet également de traverser le fossé à couvert et de gagner les salles de tir du bastion de Sambre.

Ces dernières sont aussi réaménagées à cette époque et dotées de toutes les fenêtres de tirs visibles aujourd'hui. Un pont est également érigé pour relier Médiane à Terra Nova. Il ne s'agit pas du pont actuel mais bien d'un pont en bois que l'on pouvait, paraît-il, détruire en enlevant une simple pièce de bois situé au centre.

Un autre bâtiment est bien visible dans le fossé, l'ancien magasin à poudre, actuelle réserve de la cinémathèque. Celui-ci a été construit par l'Armée belge, vers 1855-1856 et a aujourd'hui été adapté pour conserver au mieux les bobines de films.

Fiche d'état sanitaire

Le fossé de médiane, représentatif de l'évolution de la Citadelle, a été maintes fois transformé au fil des siècles. Les hommes, le temps, les combats et les conditions météorologiques n'ont pas épargné cette partie du monument tout comme les 50.000m² de murailles qui composent la Citadelle. En 2011 une fiche d'état sanitaire des murailles de la Citadelle a été réalisée. Il s'agit d'un diagnostic de l'état de santé des fortifications qui a permis d'établir les pathologies du monument ainsi qu'un planning d'intervention en priorisant les zones les plus urgentes ou les plus à risque. Ce diagnostic a permis de mettre en avant les problèmes qui participaient à la dégradation des murs et d'établir un cahier de charge des travaux de restauration bien adapté à la situation de terrain.

Les travaux de restauration se concentrent essentiellement sur la face extérieure des murailles. Sur des murs de 2 à 3 mètres d'épaisseur ce sont 30 à 60 cm qui sont touchés par le chantier.

L'ensemble de ces murs est nettoyé par micro sablage, les pierres manquantes sont renouvelées et les éléments endommagés restaurés en respectant leur apparence d'origine.

La stabilité des murs est notamment renforcée grâce à l'insertion de tiges en inox qui ancreront plus fortement les pierres d'angles, garantissant ainsi la bonne tenue de tout le mur.

Une attention particulière est accordée aux infiltrations d'eau. Au sommet des murs, des goulottes en plomb récolteront les ruissellements tandis que des carottages dans les maçonneries permettront d'évacuer l'eau qui se serait infiltrée derrière les murailles.

Au total, ce sont un peu plus de 4.000 m² de murailles qui font peau neuve !



Des logements accessibles et de qualité

Plan communal du Logement

Namur a inscrit dans son programme stratégique transversal un objectif ambitieux : offrir à sa population des logements accessibles et de qualité. Ce plan logement déploie cet objectif dans le temps, autour de 5 axes de travail. Il fédère les acteurs institutionnels et sociaux autour d'une démarche innovante et créative pour offrir à chacun et chacune l'opportunité de trouver un logement de qualité adapté à sa situation et, à terme, augmenter l'offre actuelle de 250 logements publics supplémentaires.

Actuellement, le logement public représente 6,6% du logement namurois, ce qui correspond à 4549 unités de logements, dont 3461 sont des logements dits « sociaux » (dont le montant du loyer est maîtrisé). Or, c'est encore insuffisant pour rencontrer la demande. L'accès à la propriété est lui aussi plus difficile. Le prix des maisons est en moyenne de 216 000 € aujourd'hui, contre 84 000 € il y a une vingtaine d'années. Par contre, la situation socio-économique des citoyennes et citoyens est plus difficile : en dix ans, le nombre de personnes, et particulièrement de jeunes, qui émergent au CPAS, a explosé (+80%).

Le territoire communal doit faire face à de multiples enjeux liés au logement :

- Créer de nouveaux logements et capter les logements inoccupés afin de pouvoir offrir un logement pour tous
- Rester attractif tout en veillant à pouvoir maîtriser les coûts d'acquisition et de location d'habitation sous peine de créer un déséquilibre démographique et financier
- Lutter contre les inégalités sociales au travers du logement notamment en mettant tout en œuvre pour mettre fin au sans-abrisme
- Offrir des solutions d'hébergement adaptées pour tous les publics, notamment les seniors, dont les besoins seront croissants dans les décennies à venir
- Rester créatif afin de proposer de nouvelles formes de logement et de nouvelles manières d'habiter pour rencontrer les besoins de chacun et chacune et les choix individuels.

Les différents publics

Ce plan logement articule toutes les actions qui seront menées à Namur, au bénéfice de l'ensemble des citoyens et citoyennes. Il vise à apporter des réponses concrètes à certains publics spécifiques :

- Les familles
- Les aînés et aînées
- Les jeunes travailleuses et travailleurs
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes seules
- Les sans-abri
- Les personnes à faibles et moyens revenus (allocataires CPAS, au chômage, etc.)
- Les personnes en situation d'urgence (Ex : après un incendie)



5 axes de travail

Cette politique s'articulera donc autour de 5 axes majeurs interdépendants.

Axe 1 : Être une Ville qui cherche à offrir des logements plus accessibles financièrement

- Lutter contre les logements inoccupés
 - Développer les conventions d'occupation précaire pour le logement, au même titre que les occupations artistiques ou commerciales déjà existantes à Namur
 - Mettre en œuvre des prises en gestion volontaire : un propriétaire confie son bien à la Ville qui le rénove et le loue. La Ville investit et reçoit les loyers, au moins jusqu'à ce que les frais soient amortis. Le propriétaire récupère son bien moyennant la prise en charge des frais.
 - Établir un plan de logement concertés pour répondre mieux aux besoins (personnes seules, familles nombreuses).
- Créer des nouveaux logements
- Faciliter l'accès au logement pour tous, y compris pour les personnes à faibles revenus

Axe 2 : Vers la fin du sans-abrisme

- Dresser un état des lieux du logement à Namur
- Développer des solutions pour les personnes qui vivent dans la rue, et notamment via le Housing First : avant tout, leur donner un toit.
- Faire de la prévention, en amont
- Refaire de l'abri de nuit une solution d'urgence, notamment en développant d'autres solutions structurelles adaptées.

Axe 3 : Promouvoir la qualité des logements

- Améliorer l'accès au logement en centre-ville pour les familles
- Lutter contre l'insalubrité, et accompagner les habitants et habitantes en leur proposant des solutions concrètes

Axe 4 : Favoriser les solutions innovantes pour répondre à l'évolution des besoins et aux nouveaux modes d'habiter

- Favoriser les nouveaux types d'habitats (habitat léger, Community Land Trust », tiny house...) et manières d'habiter comme les colocations, résidences service, logements collectifs, etc.
- Développer des logements adaptés à la situation de la personne : abri de nuit, aire d'accueil des gens du voyage, pension de famille...

Axe 5 : Adopter une approche transversale et pluridisciplinaire

- Améliorer le service rendu aux citoyens et citoyennes namurois
- Créer la Maison du Logement, un lieu unique d'information et d'orientation pour toutes les demandes liées au logement public ou assimilé

7 acteurs principaux :

Les sociétés de logements publics : proposent des logements destinés aux ménages ayant des bas ou moyen revenus.

- **Foyer Namurois**
Rue des Brasseurs 87
5000 Namur
081 25 49 99
www.le-foyer-namurois.be/
- **Foyer Jambois**
Rue Duhainaut 72
5100 Jambes
081 33 04 50
www.foyerjambois.be
- **La Joie du Foyer**
Chaussée de Perwez 156
5002 Saint-Servais
081 73 27 18
www.joiedufoyer.be

Les acteurs institutionnels :

- **Ville de Namur**
Hôtel de Ville
5000 Namur
081 24 60 80
logement@ville.namur.be
- **Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Namur**
Rue de Dave 165
5100 Jambes
081 33 70 11
www.cpasnamur.be
- **Fonds Wallon du logement**
Rue Saint-Nicolas 67
5000 Namur
081 42 03 50
aide.locative@flw.be
<https://www.flw.be>

L'Agence immobilière sociale (AIS) assure la location des biens privés à loyer modéré.

- **Gestion Logement Namur (GLN)**
Place Abbé Joseph André 4
5000 Namur
081 22 59 66

+ D'INFOS :
Ville de Namur – Service Logement
Hôtel de Ville – 5000 Namur
081 24 60 80 / logement@ville.namur.be / www.namur.be

Plan Hiver : soyons solidaires

La Ville de Namur, le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), le Relais Social Urbain Namurois (RSUN) et de nombreux acteurs associatifs collaborent pour assurer un accueil le plus chaleureux possible, de jour comme de nuit.

Ces intervenants travaillent toute l'année pour accompagner celles et ceux qui vivent dans la précarité. Lorsque l'hiver arrive, et avec lui l'humidité et le froid, ce travail est renforcé par des dispositifs spécifiques.

Les équipes de terrain augmentent leurs tournées et présence en rue. Travailleurs sociaux de proximité (TSP) et services sociaux vont quotidiennement à la rencontre des personnes sans abri pour les orienter vers les lieux d'accueil ou les services d'aide adaptés, pour proposer à chaque personne qui en a besoin chaleur, soutien, soins, hébergement.

EN SAVOIR +
Service de Cohésion sociale
Hôtel de Ville
5000 Namur
cohesion.sociale@ville.namur.be
www.namur.be > Ma Ville > Social

Vous êtes face à une personne qui a besoin d'aide d'urgence ?

Le Dispositif d'Urgence Sociale est joignable 24/24h au 0800 124 20.

— En pratique

Se loger

Toute l'année, l'abri de nuit de la Ville de Namur accueille celles et ceux qui n'ont pas de toit, afin que personne ne passe la nuit dehors. À l'abri de nuit, chacune, chacun trouvera lit, douche, mais aussi écoute et accompagnement social par rapport aux difficultés rencontrées au quotidien.

L'abri de Nuit : Boulevard du Nord, 22 à Namur. Ouvert toutes les nuits, admission de 21h à 21h30

Se réchauffer la journée

Plusieurs accueils sont organisés en journée. Un peu de chaleur, une présence humaine, parfois quelques vêtements chauds, sont offerts à celles et ceux qui en ont besoin.

À Jambes : accueil solidaire de la Croix-Rouge, Trou Perdu 7, ouvert tous les jours et Espace Dignité, rue Mazy 90

À Namur : Li Vi Clotchi (rue du Collège 17, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h) et Une Main tendue (UMT) (rue Piret Pauchet 57, du lundi au vendredi de 19h30 à 21h – voir aussi « Se nourrir »)

À Saint-Servais : à la Croix-Rouge, rue de l'Industrie 124, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Se nourrir

Un accueil est organisé pour partager un repas, ou pour recevoir un colis qui permet de manger quelques jours.

- À Namur : au Resto du Cœur (colis et repas), rue de Bomel 6-8, du lundi au vendredi de 7h à 15h30, et à la Main tendue, rue Piret Pauchet 57, du lundi au vendredi de 16h30 à 19h30 (repas et colis)

- À Jambes : aux Sauverdias (repas uniquement), rue de Dave 327, du lundi au vendredi de 6h à 15h30, le week-end de 7h30 à 15h30

Se soigner

Pour les petits soucis de santé du quotidien, les soins infirmiers au Relais Santé, désormais installé Place Monseigneur Heylen, 15 à Namur. Le dispensaire est accessible le lundi de 9h à 11h30 et le jeudi de 14h à 16h.

Dès 16 ans, devenez animatrice ou animateur de plaines de vacances !

16 ans, c'est l'âge où on peut décrocher son premier job étudiant. Pour certains, ce sera l'occasion d'explorer un domaine déjà familier, ou au contraire d'acquérir de nouveaux savoir-faire. À tous, la Ville de Namur propose une formation en animation, qui leur permettra de travailler dans les plaines de vacances organisées pendant les congés scolaires.

En été, les plaines de vacances de la Ville de Namur accueille environ 500 enfants de 3 à 12 ans par semaine. Pour les encadrer, leur proposer des animations adaptées à leur âge et leurs besoins, la Ville de Namur engage des animateurs titulaires du BACV, et des animateurs en stage qui encadrent, toujours en binôme, des groupes variant entre 15 et 20 enfants.

Un brevet et un job d'été

La Ville de Namur organise la formation nécessaire à l'obtention de ce brevet. Cette formation d'animateur ou animatrice de centre de vacances s'articule autour de plusieurs axes :

- Connaître les besoins des enfants de 3 à 12 ans) et des groupes,
- Découvrir les techniques d'animations : jeu, chants, expression corporelle, activités créatives, nature...
- Construire des animations qui répondent aux besoins et aspirations des enfants, afin que chacun puisse y trouver son bonheur en fonction de ses goûts,
- Gérer les premiers soins, les petits et gros bobos, les aspects liés à la sécurité et la responsabilité,
- S'engager dans un projet collectif, se familiariser avec la dynamique de groupe, la gestion de conflit.

La formation vise également à sensibiliser tant les stagiaires que les enfants qu'ils accueilleront ensuite à la dynamique CRACS, comme Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire.

Les cours s'étalent sur environ deux ans et se composent chaque année de :

- Une après-midi d'introduction et de préparation à la semaine de formation théorique
- Une semaine de formation théorique (séjour résidentiel à la Marlagne, lors des vacances d'octobre ou de février-mars)
- Une journée de préparation au stage pratique
- Un stage pratique dans un Centre de Vacances agréé par l'ONE (Ville de Namur ou autre centre) d'une durée de deux à trois semaines.

Deux sessions de formations sont organisées chaque année. La prochaine est prévue pendant les vacances de Carnaval.

La formation, dispensée par des formateurs et formatrices adultes et des animateurs ou animatrices breveté-es, est payante : 180 euros par année (un étalement des paiements est possible).

Bon à savoir : celui ou celle qui preste ses stages à la Ville de Namur sera rémunéré-e pour son travail (environ 300 euros brut par semaine de travail).

Un plus pour l'avenir

Les 40 jeunes qui se lancent chaque année dans ce processus de formation obtiennent, au terme de celle-ci, un brevet qui leur permet de travailler pour les plaines de la Ville de Namur ou n'importe quel centre de vacances. Ils et elles gagnent également en expérience et en compétences, en confiance en soi. Voilà un job d'été qui peut faire la différence sur un CV !

Cette formation est organisée par la Ville de Namur et l'asbl Résonance. Les inscriptions se font via le site de l'asbl, www.resonanceasbl.be/-BACV-490-.



Déneigement des voiries

Chaque année, la Ville s'organise pour faire face aux intempéries. Le plan de déneigement organise les interventions de la Ville de Namur en cas de neige, de gel, ou encore de verglas. Le personnel communal assure l'épandage des routes.

La priorité est donnée aux axes principaux, aux lignes de bus, aux accès d'hôpitaux, aux services d'urgences, aux écoles et aux services de la Ville qui doivent intervenir sur l'espace public. Une fois que ces accès sont dégagés les équipes d'interventions gèrent les autres voiries : parkings publics, églises, cimetières, parcs, squares, piétonniers, trottoirs et allées des ponts, emplacement de marchés, escaliers et parvis des églises, etc.

En cas de besoin, la Ville peut aussi faire appel à des véhicules privés ou agricoles, comme certains tracteurs équipés d'une lame chasse-neige, pouvant être fort utiles à la collectivité.

Pour les routes inaccessibles aux véhicules communaux ou aux tracteurs, la Ville de Namur met à disposition de la population des sacs de sel à épandre sur la chaussée.

Pour demander le passage du chasse-neige ou des camions d'épandage près de chez vous, ou obtenir des sacs de sel, les citoyens et citoyennes peuvent former le 081 24 62 46 du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

RAPPEL : déneiger ou saler votre trottoir, c'est obligatoire !

Connaissez-vous l'application Voirie en ligne ?

Cette application cartographique a été réalisée dans le but de coordonner au mieux les différents travaux et informer la population. Elle permet de

- Rechercher des données récentes relatives aux voiries du territoire de la ville de Namur (à l'exception des autoroutes)
- Prendre connaissance des travaux déjà réalisés, en cours et prévus pour chacune des voiries communales revêtues

Les données sont fournies exclusivement à titre d'information. Pour de multiples raisons, certaines données peuvent varier dans le temps mais sont mises à jour dès que possible. C'est plus particulièrement le cas pour le planning des travaux à venir, qui est susceptible d'être modifié en fonction de l'imprévisible météo, d'opportunités techniques, financières ou administratives. Une consultation régulière du site est donc recommandée.

OÙ TROUVER CETTE APPLICATION ?

Sur le site namur.be, dans le menu Ma Ville > Mobilité > Voiries



Rogier 2 : Construction d'un pôle emploi à l'emplacement du parking actuel

La Ville de Namur a amorcé depuis plusieurs années la redynamisation complète du quartier des casernes. Plusieurs projets sont déjà bien avancés, dont la rénovation du Grand Manège et la construction du nouveau conservatoire, de la future bibliothèque communale, de la halle aux produits frais et plusieurs logements.

Ce pôle artistique et culturel se complètera à terme d'un pôle dédié à l'emploi, situé sur l'actuel parking Rogier, à l'angle de la rue Rogier et la rue Namèche.

Ce projet regroupera la Cité des Métiers qui se situe actuellement rue Godefroid, et qui intégrera notamment une partie des guichets du Forem de Jambes, et près de 70 logements dont 27 seront des logements publics relevant du Foyer Namurois, et un parking en sous-sol pour les usagers du site.

Le montant total des investissements s'élève à 25 millions d'euros, 11 millions à charge du constructeur et 14 millions à charge des partenaires du projet dont la Cité des Métiers, le Forem et le Foyer Namurois. **2,5 millions** seront investis par la Ville de Namur. Le dépôt du permis est prévu pour début 2020 et le chantier devrait débuter en août prochain. Le chantier devrait durer 2 ans.



Retrouvez les dernières informations concernant les mesures de mobilité et les chantiers en cours sur www.namur.be et sur www.pavillon-namur.be